



COMITÉ MIXTE DE SÉCURITÉ ILA-USMX

Circulaire SST 2025-09 [02 Septembre 2025]

Respect des Dégagements de Cheminée



Un aspect important des opérations de manutention de conteneurs (RTG) consiste à toujours garder à l'esprit l'importance de la hauteur libre à maintenir lors du déplacement des conteneurs sur le pont roulant. À l'échelle mondiale, malgré les progrès des technologies anticollision introduites dans notre secteur, on constate une légère augmentation des déplacements de piles de conteneurs (RTG) ces dernières années. Comme de nombreuses avancées technologiques, les développements matériels et logiciels anticollision n'offrent pas de méthode totalement sûre pour éviter le risque de contact avec des piles surélevées et leur effondrement. Certaines de ces technologies sont plus performantes que d'autres, mais aucune n'a jusqu'à présent prouvé son efficacité...

Le conseil que le Comité mixte de sécurité ILA-USMX peut proposer à nos partenaires sociaux est donc de laisser aux opérateurs de RTG le temps nécessaire pour déplacer avec précaution les conteneurs dont ils ont la charge. Les opérateurs expérimentés peuvent travailler efficacement et en toute sécurité lorsqu'ils prennent le temps de se concentrer sur l'ensemble de leur zone d'opération, dans un environnement offrant les éléments fondamentaux suivants : une bonne visibilité, des communications efficaces, le confort de la cabine et la fiabilité mécanique de leur appareil de levage.

Vous avez une question relative à la SST ? Écrivez au JSC à : blueoceana@optonline.net

Travailler ensemble pour le bénéfice de tous

Les circulaires ILA-USMX OSH sont conçues pour refléter les meilleures informations et conseils possibles, et sont le fruit de recherches assidues et des connaissances les plus récentes sur le sujet. Par conséquent, bien que les informations contenues dans ce document soient considérées comme exactes, en raison d'une multitude de facteurs, ILA-USMX ne peut donner aucune garantie directe ou implicite relative à la confiance des parties dans le contenu.